

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1800 exemplaires

N°25

(mars - avril - mai 2004)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Pappelons dès le mois d'avril !!!.....	2
Opération villages propres - rivières propres.....	2
Activités nature du mercredi.....	3
Programme Junior Rangers.....	3
Fête du Parc Naturel : avant-première.....	4-5
Journée Énergie.....	6
Leader+ : un programme pour 7 communes.....	7
Centre de revalidation.....	8
Agenda.....	8

Le Courrier du Parc prend du poids et des couleurs

Il y a six ans, le "Courrier du Parc" voyait le jour. Ce premier numéro comptait 4 pages. Ce sont maintenant 8 pages que vous tenez entre vos mains. Pour rendre sa lecture encore plus agréable, nous lui avons également donné un peu plus de couleurs.

Dans son programme 2004, l'équipe du Parc a concocté un riche menu d'activités de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine bâti, culturel et naturel qui nous entoure. Découvrez-les au fil des pages de ce bulletin... il y en a pour tous les âges.

Cette édition présente également deux projets dans lesquels la commune d'Attert et l'asbl "Au Pays de l'Attert" sont impliquées : le projet d'apprentissage des langues organisé avec trois autres communes et le projet Leader+ mis en place avec les communes du Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Bonne lecture et à vos agendas !

L'équipe du Parc



Euphorbe petit-cyprès de la carrière
de Tattert

Pour tout renseignement

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"

107 Voie de la Liberté, 6717 Attert

☎ 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98

e-mail : parcnaturel@attert.be



Équipe de rédaction : Nathalie Druart, Emmanuel Hannick, Sylvie Hubert et Dominique Scheepers

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique



Pappelons dès le mois d'avril !!!

Dans le cadre du programme européen Interreg III, les communes de Martelange, Attert, Rambrouch et Neunhausen proposent aux enfants de 6 à 12 ans une formule originale d'apprentissage de la langue du voisin (français ou luxembourgeois) : un stage de trois semaines combinant des cours et des animations communes. Ces semaines se feront alternativement à Thiaumont et Bigonville (commune de Rambrouch). Les cours (2 périodes de 50 minutes par jour) comprennent une période d'exercices de conversation et une séance en laboratoire avec l'assistance d'un professeur. Les activités communes auront pour thème le sport, la culture, l'histoire de la région et l'environnement. Lorsque le stage aura lieu du côté belge, ces animations se feront en français et lorsqu'il aura lieu du côté luxembourgeois, elles se feront logiquement en luxembourgeois.



Les enfants auront ainsi l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances mais également de rencontrer d'autres enfants et de mieux connaître la région transfrontalière dans laquelle ils vivent. Exemples d'animations : sports, piscine de Koetschette, moulin de Nobressart, sortie "nature", mini-golf, le Centre de Découverte de la Forêt...

Dates et lieux des stages :

*du 05 au 09 avril à Pro Linguis à Thiaumont,
du 19 au 23 juillet à Linguisco à Bigonville et
du 09 au 13 août à Pro Linguis à Thiaumont*

Prix : 150 euros

Nombre de places : 15 pour la commune d'Attart

Renseignements et inscriptions : asbl "Au Pays de l'Attart" 063/22 78 55

Opération villages propres – rivières propres

Cette année encore, une opération de ramassage des déchets sera organisée dans la commune d'Attart. Cette campagne sera réalisée en étroite collaboration avec Idelux secteur assainissement, les contrats rivières (Attart, Semois, Ton, Ourthe, Amblève) et les Parcs Naturels (de la Vallée de l'Attart et de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier).

A Attart, l'opération aura lieu le **samedi 24 avril 2004**. Les écoles participeront également à cette grande opération en nettoyant les abords de leur école durant la semaine du 31 mars au 2 avril.

Si vous voulez rejoindre les bénévoles pour la journée du 24 avril, vous pouvez contacter les responsables des villages ou le coordinateur, D. Lefebvre (063/23 54 13).



Metzert : P. Feller 063/23 52 12

Heinstert : D. Schmit 063/22 27 90

Nobressart : J. Rotthier 063/22 39 41 et J. de Marneffe 063/22 35 62

Lottert-Tattart-Thiaumont : J. Mertz 063/21 81 32

Tontelange : Y. Richard

Nothomb-Parette-Post-Schockville : D. Lefebvre : 063/23 54 13

Activités Nature du mercredi

L'hiver s'achève et bientôt les activités nature du mercredi après-midi vont reprendre.

Les activités se déroulent sauf indications contraires le mercredi de 14h à 16h30. Elles sont réservées aux enfants de 8 à 12 ans.

Le montant de l'inscription est fixé à 8 euros et couvre les frais d'assurance. Dès réception de votre inscription, nous vous transmettrons toutes les informations pratiques et le détail des activités.

Pour l'activité à l'étang, le groupe sera divisé en deux afin de faciliter la découverte et la quiétude de l'endroit.

- 21 avril : à la découverte de l'étang (1)
- 28 avril : à la découverte de l'étang (2)
- 5 mai : rallye-nature
- 12 mai : les insectes
- 26 mai : balade vélo
- 2 juin : la cuisine des plantes



Nombre de places : 15

Date limite d'inscription : 19 mars

Renseignements et inscriptions :

asbl "Au Pays de l'Attert" 063/22 78 55

Programme Junior Rangers



Tu es curieux et débrouillard, la nature et les métiers qui s'y rapportent t'intéressent, alors tu es prêt pour les Junior Rangers !

Cette année, pendant les grandes vacances, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert proposera

aux adolescents de 12 à 14 ans un stage nature intitulé JUNIOR RANGERS. Ce stage durera une semaine et sera très actif ! Il s'agit de découvrir les aspects



du travail de conservation de la nature qui est effectué sur le territoire du parc. Mais pas question d'observer de loin, il va falloir mettre la main à la pâte ! Voyez plutôt : travail d'entretien dans la réserve naturelle du Marais de Grendel avec les RNOB, accompagnement des agents de la DNF sur le terrain, visite au Parc Naturel de la Haute-Sûre

luxembourgeoise, réalisation de panneaux didactiques, mise en place d'un site internet, apprentissage de guidance nature et bien d'autres choses encore.

Le programme Junior Rangers a été initié en 2002 par la Fédération des Parcs Naturels (Europarc) avec pour objectifs de créer un réseau de jeunes engagés dans la protection de la nature et de mieux les sensibiliser aux valeurs naturelles, culturelles, sociales et économiques des espaces protégés et ceci à l'échelle européenne. En 2003, les parcs de Hongrie, de Pologne et de Bavière ont participé au programme. En 2004, de nombreux parcs ont montré un grand intérêt pour le projet dont le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert.

Dates : du 26 juillet au 30 juillet 2004

Prix : 50 euros pour la semaine

Renseignements et inscriptions :

asbl "Au Pays de l'Attert" 063/22 78 55

Fête du Parc Naturel :

Organisée en collaboration avec le Cercle Saints Côme et Damien et le Patro Desmond Tutu, la Fête du Parc aura lieu les **30 avril, 1^{er} et 2 mai 2004 à Metzert**. Elle aura pour thème les 4 éléments : **air, eau, terre, feu**. Le programme détaillé des animations fera l'objet d'une édition spéciale du "Courrier du Parc" au mois d'avril. Nous pouvons déjà dire que de nombreux artistes ont répondu présent à l'appel. Nous avons



également voulu innover cette année en vous offrant la possibilité de participer à des ateliers artistiques qui se donneront le samedi 1^{er} mai après-midi. Certains artistes qui exposeront leurs œuvres le dimanche, encadreront des adultes ou des enfants afin de faire partager leur passion. Et maintenant, à vos tabliers !

Les ateliers du samedi

1. Enduits et badigeons : La Maison de l'Urbanisme Lorraine-



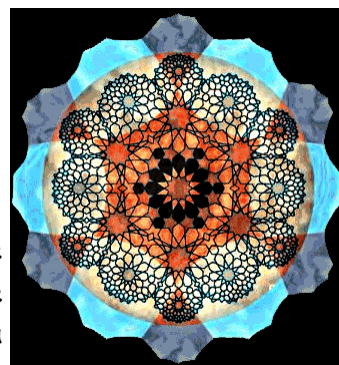
Ardenne propose aux enfants de partir à la découverte des matériaux et des couleurs de la maison traditionnelle du Pays d'Ardenne au travers d'un atelier sur les enduits et les badigeons.

Les enfants mettront la main à la pâte... habillez-les en conséquence !

Animation : Maison de l'Urbanisme
Âge : 9 à 13 ans
Horaire : de 14 à 17h
Nombre de participants : 16
Prix : 5 euros

2. Calligraphie arabe : Application artistique de la calligraphie arabe dans le mandala (feutres et crayons). Qu'est-ce que le mandala ? C'est une figure organisée autour d'un point central, inscrite dans un périmètre défini. Abondamment utilisée dans les arts populaires pour embellir, voire magnifier les objets usuels, c'est un support visuel pour l'apaisement psychique, l'équilibre mental et l'intériorisation.

Animation : Rihab Kiderchach
Âge : à partir de 16 ans
Horaire : de 14 à 16h
Nombre de participants : 20
Prix : 5 euros



3. Mandala sur tissu : Découvrons le mandala, dessin centré en tant qu'outil de détente, de recentrage et d'éveil à la création. Nous utiliserons du coton et expérimenterons diverses techniques (fondu, impression, pochoir, acrylique...) à travers le thème des 4 éléments. Travail collectif.

Animation : Marianne Lorach
Âge : à partir de 7 ans
Horaire : de 14 à 17h
Nombre de participants : 12
Prix : 13 euros

4. La dentelle : Les dentellières vous convient à une initiation à la dentelle aux fuseaux.

Animation : Les dentellières du Val d'Attert
Âge : à partir de 7 ans
Horaire : de 14 à 16h
Nombre de participants : 10
Prix : 3 euros

avant-première !

5. Fusain : Cet atelier invite tous les participants à exprimer de manière gestuelle, personnelle leur interprétation des 4 éléments en utilisant la liberté et la facilité qu'offre le fusain, ce petit bout de bois carbonisé.

Animations : Danielle Godart et ses élèves

Âge : à partir de 8 ans

Horaire : de 14 à 16h

Nombre de participants : 10 par atelier

Prix : 3 euros

6. Pastels secs : Le plaisir de jouer avec des couleurs qui se déposent comme par magie sur le papier. Frotter, superposer, nuancer des gammes de couleurs pour traduire le feu, l'air...



7. Bricolage nature : La nature en ce beau mois de mai nous fournira les matériaux nécessaires à la réalisation de bricolages sur le thème de la forêt et de la campagne. Feuilles, bois, brindilles se transformeront sous les petits doigts agiles des enfants.

Animation : Brigitte Loch

Âge : à partir de 4 ans

Horaire : de 14 à 16h

Nombre de participants : 15

Prix : 3 euros



Lieu : Salle Saints Côme et Damien à Metzert.

Infos pratiques : le matériel nécessaire à l'atelier est fourni mais n'oubliez pas d'apporter votre tablier ou de porter des vêtements adaptés.

Renseignements et inscriptions (obligatoires) : asbl "Au Pays de l'Attert" : 063/22 78 55

Date limite d'inscription : 20 avril 2004.

Mais aussi ...

Vendredi 30 avril à 20h30 :

Abbey Road (Play's The Beatles)

1^{ère} partie : Massachusetts (Tribute to the Bee Gees)

Entrée : 13 € - Prévente : 10 € - Enfant de moins de 10 ans : gratuit

Points de vente : Park Music, Arlon - asbl "Au Pays de l'Attert" - Ets Incoul, Tontelange

Dimanche 2 mai :

baptême de l'air en montgolfière



Laissez-vous tenter par une découverte originale de notre région depuis la nacelle d'un ballon !!!

Le départ se fera dans l'après-midi et le vol durera environ une heure.

Prix : 125 €

Âge : à partir de 7 ans (enfants obligatoirement accompagnés)

Renseignements et réservations : Frédéric Christophe
063/22 32 79

Journée de l'Énergie : dimanche 7 mars

La production d'énergie renouvelable et surtout l'utilisation rationnelle d'énergie (U.R.E) sont les deux politiques que l'Europe essaye de développer pour lutter contre le réchauffement climatique et augmenter notre indépendance énergétique.

L'année dernière, la Région wallonne a mis en place le système des certificats verts pour promouvoir la production d'électricité verte.

Au niveau de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des primes existent pour motiver l'achat d'appareils électroménagers moins énergivores, isoler sa maison, ... D'autre part, pour consommer moins d'énergie il faut aussi accepter de modifier ses habitudes comme utiliser moins souvent sa voiture.

La Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie organise pour la troisième fois la "Journée de l'Énergie" afin de faire découvrir des unités de production d'énergie renouvelable et des réalisations qui permettent des économies d'énergie (info sur <http://energie.wallonie.be>).

Cette année dans la commune d'Attert, deux installations de production d'énergie renouvelable sont visitables le dimanche 07 mars.

- A **Heinstert**, il est possible d'aller voir des

panneaux solaires thermiques sur le toit d'une maison. Ce chauffage solaire couvre une partie des besoins d'eau chaude sanitaire de l'habitation. A l'occasion de cette journée, les propriétaires répondront aux questions que vous vous posez : combien de litres de mazout économisés ? arrêt de la chaudière en été ? ...



*Monsieur et Madame Bilas
Route de l'Ermitage, 336
6717 Heinstert*

- A **Grendel**, vous pourrez découvrir comment produire de l'énergie "verte" dans une exploitation agricole. En effet, depuis le début de l'année 2003, la Ferme du Faascht a diversifié ses activités agricoles en produisant de l'électricité et de la chaleur à partir des effluents et de plantes énergétiques. 10% des besoins électriques de la commune d'Attert sont couverts par cette installation de biométhanisation qui est une première en province de Luxembourg. Ci-dessous, vous trouverez le programme des activités proposées par les frères Kessler.

Nous vous recommandons vivement d'aller visiter ces deux sites ... à vélo ! N'est-ce pas également un moyen écologique et sain de se déplacer ?

Programme de la journée à la Ferme du Faascht :

A partir de 8h00 : visite libre de l'installation, expositions et stands d'organismes actifs dans le domaine, petite restauration et boissons chaudes.

9h00 : nourrissage des animaux avec la mélangeuse

9h00 et 17h00 : introduction de matière organique dans le digesteur (alimentation par piston)

10h00 et 15h00 : visite commentée de l'installation

14h00 et 17h00 : démonstration par Electrabel du suivi de l'installation grâce au système d'acquisition "Enerlution"

16h30 : traite des vaches



Leader+ : un programme pour 7 communes

Leader+ est un programme européen consacré au développement rural. En avril 2003, le Gouvernement wallon a sélectionné le programme commun introduit par les communes d'Attert, Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre. Le budget de 1.481.920 € sera financé à 45% par les fonds européens du FEOGA et à 45% par la Région wallonne.

Ces fonds sont gérés par un Groupe d'Actions Locales (GAL) créé sous la forme d'une ASBL. Constituée en août 2003, celle-ci est composée de 72 membres. Les pouvoirs communaux, le monde associatif y sont largement représentés, néanmoins l'Asbl est constituée

majoritairement de partenaires privés issus des 7 communes.

Le thème fédérateur du programme - aussi appelé Plan de Développement Stratégique - est l'amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales. Au terme de la période de programmation, c'est-à-dire en juin 2008, nous espérons avoir permis un accroissement du nombre de touristes sur notre territoire, une augmentation des revenus de la population et la création de nouveaux services et emplois.

Les projets s'articuleront autour de 3 axes : l'agriculture, le tourisme et la coopération transnationale.

Equipe technique

Le personnel du GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert est réparti sur deux implantations :

Hôtel de Ville de Bastogne :

Ginette NISEN-CHARNEUX encadre la concrétisation du programme.

Geneviève NIVARLET assure le suivi administratif du programme et suivra plus particulièrement la mise en œuvre des projets touristiques.

Tél : 061/24 09 73 - Fax : 061/21 59 09 - leader+@bastogne.be

Maison communale de Martelange :

Sébastien HAINAUX est chargé des projets agricoles.

Tél : 063/60 15 57 - GSM : 0497/88 55 77 - leader@parcnaturel.be

Tous les trois se tiennent à votre disposition pour tout autre renseignement concernant les projets

Tourisme

- Formations de "guides du terroir"
- Etude sur la mise en place d'un Centre de Promotion des Ressources Touristiques à Fauvillers
- Mise en réseau des circuits de promenade, création d'un service "intercommunal" de gestion et de promotion des randonnées
- Mise en place d'une signalétique uniformisée dans les 7 communes du GAL

Agriculture

- Etudes de faisabilité concernant un atelier de découpe et une structure de transformation

du lait

- Soutien à la valorisation et à la commercialisation des produits locaux
- Création d'une société agricole de services

Coopération transnationale

- Développement du tourisme de randonnée à thèmes

Réunion d'information sur les projets touristiques : Attert, centre de visite (voie de la Liberté, 107) le jeudi 11 mars à 18 heures

Agenda des activités

Mars

- **Samedi 6 à Nothomb** : carnaval des enfants, chanteur Eddy Valente (La Détente)
- **Samedi 6 à 20h à Thiaumont** : soirée théâtrale "La Rue et toi" (Royale Fanfare Aurore - r.arend@belgacom.net)
- **Mardi 9 à 20h à Attert** : conférence-débat par Olivier Donneau (Musée en Piconrue) "Guérisseurs d'hier et d'aujourd'hui - la guérison traditionnelle et populaire dans nos régions", salle R. Schuman P.A.F de 5 à 3 € (Inner Wheel - A. Hendrick 00352 021 21 70 86)
- **Samedi 13 à 20h à Schockville** : Grand feu (Le Foyer Ardant)
- **Samedi 13 à Heinstert** : festival Brazil (rock, métal, punk, pop, ...) (Club des Jeunes)
- **Lundi 15 de 14h30 à 20h et mardi 16 de 17 à 20h à Attert** : collecte de sang, salle du Cothurne (Croix-Rouge - M. Meyer 063/22 76 72)
- **Vendredi 19 à Thiaumont** : concert de Printemps avec la Chorale A Travers Chants et le Variety Jazz (Royale Fanfare l'Aurore - r.arend@belgacom.net)
- **Mercredi 24 à 20h à Attert** : conférence "Aider mon enfant, oui mais comment ?", Salle R. Schuman (Ass des Parents de l'école de Thiaumont - Ph. Herman 063/21 70 71)
- **Samedi 27 dès 20h à Attert** : 5^{ème} édition de la nuit celtique, 5 groupes, salle du Cothurne ("Le Cothurne" - J.J. Devillet 063/23 26 51 - www.cothurne.org)
- **Samedi 27 et Dimanche 28 à Heinstert** : bal du carnaval et 15^{ème} cortège carnavalesque (Royale Concordia Heinstert - M. Thiery 063/22 27 87)

Avril

- **Samedi 3 à 19h30 à Lottert** : théâtre de rue de la confrérie des Maîtres du Feu, jeu de rôles - parvis de la chapelle (ACRF locale, CJT et Groupe Animation Lottert - A. Mathay 063/22 20 44)
- **Samedi 3 à 20h30 à Thiaumont** : fête des brandons : cortège aux flambeaux et grand feu traditionnel (Groupe Animation Lottert - A. Mathay 063/22 20 44)
- **Lundi 12 à Post** : chasse aux œufs (Le Triangle - J.L. Heynen 0472 922 041)
- **Samedi 24 à Heinstert** : concert de Printemps (Royale Concordia - M. Thiery 063/21 70 58)
- **Dimanche 25 à 13 et 14h à Attert** : vélo école (La Ligue des Familles - C. Dieudonné)

Centre de revalidation



Pie-grièche écorcheur

Vous trouvez un animal sauvage blessé, un jeune qui paraît abandonné, que faire ? **Ne vous précipitez pas !** En effet, certains jeunes animaux s'aventurent à l'extérieur de leur

nid ou tanière. Tout en restant à proximité, les parents continuent à les nourrir. Il est donc préférable d'observer le jeune animal afin de constater l'éventuelle carence de soins parentaux, avant d'intervenir d'une manière ou d'une autre.

Si l'animal est néanmoins en difficulté, ne lui donnez **ni à boire, ni à manger**. En effet, un animal capturé est stressé et ne se nourrira pas. Placez-le dans une boîte en carton après y avoir fait quelques trous d'aération. Mettez-le dans un endroit calme et frais, et surtout, ne montrez pas votre trouvaille au voisinage, ceci aurait pour conséquence d'augmenter le stress de l'animal.

Contactez au plus vite le CREAVES (Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant naturellement à l'État Sauvage) le plus proche de chez vous afin que l'animal y soit pris en charge dans les plus brefs délais.

Centre CREAVES Arlon

Mme Watriquant, 4, Rue Sonnetty - 063/22 37 40

Pour son transport vers un CREAVES, pensez à mettre dans le fond du récipient où vous poserez l'animal, de la paille ou un drap afin d'éviter que l'animal soit ballotté et pour permettre l'absorption des fientes.

Les centres CREAVES sont des organismes subventionnés par la RW et fonctionnant avec des bénévoles qui travaillent avec des vétérinaires, également bénévoles. Les services sont gratuits.

Centre de visite "Voyage au cœur de l'Attert"

Ouverture tous les dimanches après-midi de 14 à 18h du 4 avril au 26 septembre 2004. Entrée gratuite pour les habitants de la commune.

Voie de la Liberté, 107 à Attert - 063/22 78 55